

DISCOURS DU MAIRE

UNE ANNÉE CHARNIÈRE POUR NOTRE MUNICIPALITÉ

Chers Aubertois et Aubertoises,

D'entrée de jeu, j'aimerais vous exprimer toute ma reconnaissance pour le soutien moral reçu de votre part lors de l'épreuve de santé qui m'a gardé hors circuit pour quelques mois à la fin de 2023 et au début de 2024. Je remercie M. Pierre Dumas qui a su prendre la relève, à titre de maire suppléant, pour que les activités du Conseil municipal n'en soient aucunement perturbées. Bien que ma réhabilitation physique ne soit pas encore complète, j'ai pu reprendre ma fonction de Maire dès le début de février dernier.

Comme vous le savez certainement, on ne manque pas de pain sur la planche dans l'ensemble des municipalités au Québec. Avec l'augmentation incessante des obligations administratives, avec les changements législatifs, les multiples programmes et les redditions de compte provenant de l'appareil gouvernemental à tous les niveaux, il s'ensuit une surcharge de travail vraiment importante pour nos employés. Ajoutons-y la difficulté de recruter et de retenir des employés motivés, dument qualifiés et expérimentés dans les rouages complexes de la comptabilité municipale et la recette est parfaite pour que les retards s'accumulent jusqu'à devoir reporter l'adoption de nos prévisions budgétaires. Mais enfin, nous y sommes!

Voici d'abord quelques mots sur nos réalisations importantes de 2023 :

- La réfection des rues des Loisirs (remplacement du réseau pluvial et resurfaçage de la chaussée) et du Bouquet en partie (corrections au réseau pluvial et resurfaçage de la chaussée)
- La réfection du ponceau Duval sur la rue Principale Est
- La construction de la nouvelle caserne de pompiers
- Les interventions en matière de protection de l'environnement, notamment en identifiant et en cartographiant les herbiers à préserver au lac Trois Saumons et les zones de restriction pour les embarcations, la sensibilisation à la protection de nos sources d'eau potable, de même que l'inspection et la vérification de conformité de 50 installations septiques de plus de 25 ans sur l'ensemble de notre territoire.
- Les efforts déployés par le service des Travaux publics pour l'entretien et l'amélioration du réseau routier, dont des travaux de pavage dans le rang des Jumeaux-Pelletier, sur la route du Tour-du-Lac-Trois-Saumons côté Nord et les routes Bélanger et du Lac-Trois-Saumons.
- L'acquisition et la distribution de composteurs domestiques et de contenants de cuisine, ainsi que les informations et formations concernant le compostage domestique.
- L'embauche d'une nouvelle employée en Loisirs et Culture et l'extension de l'horaire de travail de ce poste pour pouvoir déployer de nouvelles activités et ainsi mieux répondre aux attentes et aux besoins de nos diverses clientèles, très bien exprimés lors d'un sondage réalisé auparavant auprès des citoyens et citoyennes de tous âges.

OBJECTIFS ET ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Il semble bien que depuis la fin de la pandémie, bien des choses se soient complexifiées, entre autres dû au fait de l'explosion des coûts de tous les intrants – vous l'aurez remarqué aussi dans votre budget personnel – causée par une inflation galopante. Même si nous espérons sa résorption graduelle dans les prochains mois, de même que des taux d'intérêt moins élevés, nous devons absorber en 2024 les contrecoups de ces sursauts économiques.

Le Conseil municipal, résolu à limiter les impacts de la taxation municipale sur nos jeunes familles, nos personnes âgées et retraitées et sur nos gens vivant seuls, a misé sur des valeurs sûres et prudentes pour l'année en cours. Ainsi, les projets d'investissements jugés non prioritaires sont reportés par souci d'abord de consolider nos acquis et d'éliminer les dépenses superflues.

Par ailleurs, nous continuons de participer aux travaux d'analyse et de réflexion de notre projet de regroupement avec les municipalités de Saint-Jean-Port-Joli et de Saint-Roch-des-Aulnaies. Nous sommes à la dernière étape de ce long processus, bénéficiant du soutien technique du MAMH et d'un expert en fiscalité municipale, qui consiste principalement à examiner de près les divers aspects et impacts budgétaires qui découleront de cet éventuel regroupement.

POINTS FORTS DE NOS PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

- **Assurer l'équité entre les contribuables bénéficiant des services d'aqueduc et d'égout sanitaire et ceux qui sont hors réseaux.**
- **Établir nos coûts de fonctionnement en tenant compte de l'inflation.**
 - Indexation de
 - 4 % des dépenses de fonctionnement;
 - 4 % des coûts d'électricité;
 - 12 % des coûts d'assurances;
 - 15 % des frais d'administration sur les services rendus;
 - Majoration de 4 % de la rémunération des employés permanents, des pompiers et des élus municipaux;
 - Contribution supplémentaire de 0,5% de la part de l'employeur au REER collectif des employés permanents.
- **Maintenir nos programmes d'aide directe aux contribuables**
 - Aide à la végétalisation des rives du lac Trois Saumons;
 - Aide au remplacement d'installations septiques de plus de 25 ans, non conformes.
- **Effectuer des travaux de rénovation à l'édifice Desjardins** (46, rue Principale Ouest)
 - Remplacement de l'unité de ventilation (55 000 \$) et réparations à la toiture (25 000 \$), pour lesquels le financement est assuré en totalité par le Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).
 - Améliorations à la partie du sous-sol qui sera dédiée à un service de garde éducatif à l'enfance, dont le financement est assuré en totalité par une subvention de 50 000 \$ accordé à notre municipalité par la MRC de L'Islet dans le cadre du *Fonds de soutien aux projets structurants* et par un emprunt municipal de 78 741 \$.
- **Procéder au transfert des sommes non engagées provenant de postes budgétaires inscrits au budget 2023, totalisant 424 199 \$**, dans un fonds réservé qui apparaîtra aux états financiers anticipés au 31 décembre 2023, afin que ce fonds soit affecté aux prévisions budgétaires 2024.

- **Transférer, à même les surplus accumulés non affectés anticipés au 31 décembre 2023, la somme de 50 000 \$** pour équilibrer les revenus et dépenses apparaissant aux prévisions budgétaires 2024.

DÉPENSES EN IMMOBILISATION À EFFECTUER EN 2024

La Municipalité entend adopter un règlement d'emprunt de 637 718 \$ à financer sur cinq ans, pour :

- a) Des travaux de rénovation à l'immeuble Desjardins (46, rue Principale Ouest) afin de permettre la création d'un service de garde éducatif à l'enfance – 78 741 \$ qui compléteront la subvention de 50 000 \$ mentionnée plus haut.
- b) Des travaux de rénovation au bâtiment de la station de traitement des eaux usées : réparations à la toiture – 31 496 \$.
- c) Une acquisition pour la station de traitement des eaux usées : un surpresseur supplémentaire (substitut) – 157 481 \$.
- d) Des travaux de drainage à proximité des numéros 42 et 46, chemin du Tour-du-Lac-Trois-Saumons pour corriger un problème récurrent de ruissellement et de débordement lors de fortes pluies – 45 000 \$.
- e) Des travaux de voirie :
 - Pavage de la chaussée, rang des Jumeaux-Pelletier – 75 000 \$;
 - Remplacement de ponceaux et resurfaçage de la route du Lac-Trois-Saumons – 125 000 \$;
 - Resurfaçage du chemin du Tour-du-Lac-Trois-Saumons Nord – 125 000 \$.

Par ailleurs, la Municipalité bénéficiera du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) du MAMH pour assumer en totalité les dépenses d'investissement suivantes à l'immeuble Desjardins (46, rue Principale Ouest) :

- f) Le remplacement de l'unité de ventilation – 55 000 \$;
- g) Les réparations à la toiture – 25 000 \$.

Un autre règlement d'emprunt sera nécessaire pour notre participation au financement de la nouvelle caserne de pompiers. Le MAMH a en effet financé 78 % des coûts admissibles, ce qui signifie que des fonds doivent être empruntés pour financer les 22 % restants.

D'autre part, vous verrez dans le *Plan triennal des immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026* l'ampleur des investissements à venir dans la municipalité.

AUTRES PRIORITÉS

Le travail se poursuit avec la firme d'ingénieurs TETRA TECH qui nous accompagne dans l'identification des améliorations techniques à apporter à nos installations de traitement des eaux usées, à moyen terme, pour en arriver à pouvoir autoriser la construction de nouveaux immeubles résidentiels et commerciaux dans le secteur desservi par cette infrastructure.

L'Organisme des bassins versants (OBV) de la Côte-du-Sud poursuit le mandat donné, en collaboration avec la Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, pour la protection de la qualité de l'eau du lac Trois Saumons et celle de nos sources d'eau potable.

Dans le but de détourner les matières organiques de l'enfouissement et pour nous conformer à nos engagements envers RECYC-QUÉBEC, nous mettrons en place en 2024 la collecte porte à porte des matières compostables (bacs bruns et contenants de cuisine) pour un grand nombre de citoyens.

TAXATION

En 2024, le montant total de nos dépenses devrait s'élever à **6 589 381 \$**, dont **3 720 646 \$** seront affectés à des dépenses de fonctionnement.

Le taux de la taxe foncière générale applicable à tous les immeubles sera majoré de **4,9 %**, pour atteindre **0.919 \$** du **100 \$** d'évaluation foncière.

La tarification de services applicables sur la valeur des immeubles sera la suivante :

- Réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire : majoration de **4%** d'indexation au coût de la vie;
- Nouvelle taxe pour le compostage de **36.40 \$** par logement
- Vidange collective de fosses septiques : majoration de **13,5%**;

La gestion du contrat de déneigement pour le chemin Leclerc : **30,8%** + frais d'administration de **10%**.

Explications : La dernière soumission remontait à 2020. Celle de 2023 a provoqué cette hausse.

La collecte et le transport des matières résiduelles et recyclables : majoration de **4%**.

Au cours d'un tel exercice de planification, votre Conseil municipal garde toujours en tête la nécessité d'améliorer les services à la population et de préserver ses infrastructures et sa bonne santé financière afin de ne pas hypothéquer l'avenir de la génération montante.

UN DÉFI DE TAILLE

Notre directeur général et greffier-trésorier, M. Gilles Piché, quittera ses fonctions à la fin du mois d'avril 2024. Malgré tous nos efforts de recrutement pour le remplacer, aucun candidat ni aucune candidate à ce jour n'a été à la hauteur de nos besoins et de nos attentes. C'est là l'une de nos préoccupations majeures en ce premier trimestre pour la bonne marche de l'administration municipale.

Bien des municipalités sont à la recherche de cette espèce rare qu'est devenu un directeur général et greffier-trésorier, c'est-à-dire une personne qui est prête à consacrer des heures – si interminables qu'il lui devient impossible de prendre ne serait-ce qu'une semaine de vacances complète – à des tâches parfois, disons-le, bien ingrates.

M. Gilles Piché a su relever ce défi pendant presque cinq ans dans notre municipalité et nous lui en sommes extrêmement reconnaissants. Au nom de votre Conseil municipal, je veux ici lui adresser nos sincères remerciements et lui souhaiter une retraite heureuse et sereine.

En terminant, j'adresse mes remerciements aux membres du comité qui a travaillé à l'élaboration des prévisions budgétaires de notre municipalité pour l'année en cours.

Ghislain Deschênes, Maire
28 mars 2024